


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : Identification

- 1.1 Identifiant du produit** 401700 NeuMoDx™ Lysis Buffer 6
- Synonymes** NeuMoDx Lysis Buffer 6
- 1.2 Utilisation prévue** Utilisation prévue pour le diagnostic *in vitro*
- 1.3 Fabricant**
- 
NeuMoDx Molecular, Inc.
1250 Eisenhower Place
Ann Arbor, MI 48108, USA
www.neumodx.com
info@neumodx.com
- Téléphone** 1-844-527-0111
- 1.4 Distributeur**
- QIAGEN GmbH**
QIAGEN Str. 1
40724 Hilden
Allemagne
Support technique : 00800-22-44-6000
www.qiagen.com/support
- 1.5 Numéro de téléphone d'urgence**
- Urgence 24 h/24 aux États-Unis** 1-800-222-1222
- Exposition** American Association of Poison Control Centers
(Association américaine des centres antipoison)
- Hors des États-Unis** Support technique : 00800-22-44-6000

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification du système général harmonisé (SGH) conformément à la réglementation CE n° 1272/2008 (CLP UE), le WHMIS 2015 (Santé Canada) et la norme de signalement des dangers n° 1910.1200 (OSHA É-U)

Toxicité aiguë, orale (Catégorie 4), H302

Toxicité aiguë, inhalation (Catégorie 4), H332

Irritation cutanée (Catégorie 3), H315

Irritation oculaire (Catégorie 2/2A), H319

Risque aigu pour les organismes aquatiques (Catégorie 2), H401

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

2.2 Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Avertissement

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Laver soigneusement la peau après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P312 + P330	EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P340 + P312	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 + P312	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P332 + P313 P362	En cas d'irritation CUTANÉE : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement des déchets agréée.

2.3 Dangers non classés ailleurs (NCA) ou non couverts par le SGH

Ce mélange contient de l'azoture de sodium à une concentration inférieure au seuil de signalement selon les normes de signalement des dangers OSHA (< 1 %) mais à une concentration qui doit être prise en compte pour la mise au rebut.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients dangereux

Mélanges Mélange de produits chimiques destiné à un usage diagnostic *in vitro*

Ingrédients chimiques dangereux conformément aux critères OSHA américains (29 CFR 1910.1200 Hazard Communication [Signalement des dangers])				
Ingrédient	N° CAS	N° EINECS/ELINCS	Concentration	Classification SGH
Tergitol™ 15-S-9	68131-40-8		1,0 – 3,0 % (M/V)	H302; H332; H315; H319; H401
Sodium azide	26628-22-8	247-852-1	< 0,1 % (M/V)	Non dangereux à cette concentration.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Consulter immédiatement un médecin :

Non, il ne devrait pas être nécessaire d'administrer des premiers secours si le matériel est utilisé dans des conditions normales, conformément aux recommandations.

Conseil d'ordre général Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation Faire sortir les personnes exposées à l'air libre. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Maintenir le patient au chaud. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Après un contact avec la peau Retirer tous les vêtements que le produit a touchés. Rincer la peau sous l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Consulter un médecin si une irritation ou des signes de toxicité apparaissent.

Après un contact avec les yeux En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.

Après ingestion Rincer la bouche à l'eau. Si une irritation ou des signes de toxicité apparaissent, consulter un médecin.

4.2 Symptômes les plus importants et leurs effets, aigus et retardés Voir les sections 2 et 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires *Remarques pour le médecin* : Tous les traitements doivent être fondés sur des signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il faut tenir compte de la possibilité qu'une surexposition à des matières autres que ce produit se soit produite.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone, de l'eau ou des pulvérisations de substances chimiques sèches. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients exposés au feu.

Moyens d'extinction inadaptés Inconnu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Aucun identifié. Peut émettre du monoxyde de carbone, de l'oxyde de sodium et/ou d'azote.

5.3 Conseils aux pompiers Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire isolant pressurisé (homologué NIOSH ou équivalent) et une tenue de protection complète pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Si le produit se répand ou est renversé, prendre les précautions qui s'imposent pour limiter l'exposition en utilisant un équipement de protection individuelle adapté (voir la section 8).

6.2 Précautions environnementales Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Confiner les substances renversées et les recueillir, comme il conviendra. Transférer dans un conteneur pour déchets chimiques en vue de leur élimination conformément aux réglementations locales.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à adopter pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à la bonne ventilation de l'espace de travail.

7.2 Conditions pour un rangement sûr Conserver à l'abri de l'humidité à température ambiante.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Limite	Paramètres de contrôle	Base
Sodium azide*	Plafond	0,30 mg/m ³	ACGIH (1986/Ex. 1-3)

* Aucune OSHA PEL définie officiellement.

8.2 Mesures techniques

Assurer une ventilation adéquate, notamment dans les endroits clos. Manipuler conformément aux pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles recommandées. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

8.3 Équipement de protection individuelle (EPI)

Les exigences en matière d'équipements de protection individuelle dépendent de l'évaluation des risques effectuée par l'institution de l'utilisateur et sont spécifiques à l'évaluation des risques de chaque laboratoire dans lequel ce produit peut être utilisé.

Protection respiratoire Le choix de la protection respiratoire dépend de l'évaluation des risques par l'établissement de l'utilisateur.

Protection des mains Gants imperméables

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps Blouse de laboratoire par-dessus des vêtements de protection légers

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles recommandées.

8.4 Contrôles de l'exposition de l'environnement Éviter tout déversement ou renversement s'il est possible de le faire sans danger. Ne pas verser dans un système d'évacuation des eaux de ruissellement ni dans les égouts sanitaires. Un largage dans l'environnement doit être évité.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations générales

État	Liquide
Couleur	Limpide avec une légère teinte jaune
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé(e)
Valeur de pH à 20 °C (68 °F)	4,45– 4,90
Point de fusion/plage de fusion	Non déterminé(e)
Point d'ébullition/plage d'ébullition	Non déterminé(e)
Point de congélation	Non déterminé(e)
Point d'éclair	Non applicable
Inflammabilité (solide, gazeuse)	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non déterminé(e)
Auto-inflammation	Le produit n'est pas auto-inflammable
Danger d'explosion	Le produit ne présente pas de danger d'explosion
Limites d'explosion :	
Inférieure	Non déterminé(e)
Supérieure	Non déterminé(e)
Densité à 20 °C	Non déterminé(e)
Tension de vapeur	Non déterminé(e)
Densité de vapeur relative	Non déterminé(e)
Caractéristiques des particules	Non déterminé(e)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non déterminé(e)
Température de décomposition	Non déterminé(e)
Viscosité cinématique	Non déterminé(e)
Solubilité dans/miscibilité avec :	
Eau	Miscible
Dynamique	Non déterminé(e)

9.2 Autres informations Aucun autre paramètre physique et chimique n'a été noté.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	L'azoture de sodium peut générer une réaction au contact d'une plomberie en plomb ou en cuivre et former des azides métalliques explosifs.
Stabilité chimique	Stable si stocké conformément aux recommandations.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de données disponibles.
Conditions à éviter	Pas de données disponibles.
Matériaux incompatibles	Pas de données disponibles.
Produits de décomposition dangereux	Pas de données disponibles.

SECTION 11 : Informations à caractère toxicologique

Informations sur les effets toxicologiques

Nom chimique	LD50, orale	LD50, cutanée	LC50
Sodium azide	27 mg/kg (rat)	20 mg/kg (lapin)	Pas de données disponibles.

Toxicité aiguë	Pas de données disponibles.
Brûlures/irritation de la peau	Pas de données disponibles.
Irradiation oculaire/lésions oculaires graves	Pas de données disponibles.
Sensibilisation de la peau ou des voies respiratoires	Pas de données disponibles.
Ingestion	Pas de données disponibles.
Action mutagène sur les cellules germinales	Pas de données disponibles.
Action cancérogène	Pas de données disponibles.
Toxicologie de la reproduction	Pas de données disponibles.
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique	Pas de données disponibles.

SECTION 12 : Informations écologiques

Effets d'écotoxicité	Aucune information disponible
Toxicité aquatique aiguë	Toxique pour les organismes aquatiques
Toxicité aquatique chronique	Aucune information disponible
Mobilité dans le sol	Aucune information disponible
Biodégradation	Aucune information disponible
Bioaccumulation	Pas de bioaccumulation

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales en effectuant un tri adapté. Voir la section 6 ci-dessus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14 : Informations sur le transport

Désignation officielle de transport	Non classé comme dangereux pour le transport
N° UN	Aucun(e)
Catégorie(s) de danger pour le transport	Aucun(e)
Catégorie subsidiaire	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

La présente FDS répond généralement aux exigences des directives en cours aux États-Unis, dans l'UE et au Canada. Consulter les autorités locales pour plus d'informations.

États-Unis

SARA 302

Aucune substance chimique de ce matériau n'est concernée par les exigences de déclaration au titre de SARA Title III, Section 302.

SARA 304

Ce matériau ne contient aucun composant avec une quantité à déclarer de produit extrêmement dangereux au titre de la section 304.

Dangers SARA section 311/312

Risque sanitaire important.

SARA 313

Ce mélange ne contient pas de composants chimiques portant des numéros CAS connus qui dépassent les seuils de déclaration (De Minimis) établis par SARA Title III, Section 313.

TSCA (Toxic Substances Control Act [Loi sur le contrôle des substances toxiques])

Aucune substance n'est soumise à une nouvelle règle d'utilisation importante.
Aucune substance n'est soumise aux exigences de déclaration à l'exportation de la TSCA 12(b).

Proposition 65 (Californie)

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie pour provoquer un cancer, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Canada

Domestic Substances List (Liste intérieure des substances) (LIS)

Alcohols, C11-15-secondary, ethoxylated (68131-40-8)
Sodium azide (26628-22-8)

National Pollutant Release Inventory (Inventaire national des rejets de polluants)

Aucun ingrédient répertorié.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

WHMIS Hazard Class (Catégorie de danger WHMIS)

Toxicité aiguë, orale (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, inhalation (Catégorie 4)
Irritation cutanée (Catégorie 3)
Irritation oculaire (Catégorie 2/2A)

Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

Europe

Substances sollicitant une autorisation officielle (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Aucun(e).

Substances figurant en annexe XIV du REACH (Liste d'autorisation) et date limite

Aucun(e).

Réglementation (CE) n° 1005/2009 sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable.

Article 95, réglementation (UE) n° 528/2012

Non applicable.

Réglementation (UE) n° 649/2012 relative à l'importation et l'exportation de produits chimiques dangereux

Non applicable.

Limites de commercialisation et d'utilisation de certaines substances et mélanges dangereux (Annexe XVII du REACH, etc.)

Non applicable.

SECTION 16 : Autres informations

Exclusion de responsabilité/Déclaration de responsabilité

La fiche de données de sécurité (FDS) contient toutes les informations requises par la Norme de signalement des dangers et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Les informations données ci-avant se basent sur les données dont nous disposons et que nous estimons être correctes. Étant donné que ces informations peuvent être appliquées dans des conditions hors de notre contrôle et que nous sommes susceptibles de mal connaître, nous n'endossons aucune responsabilité quant aux résultats de leur utilisation, et toutes les personnes qui les ont reçues doivent déterminer à titre personnel les effets, les propriétés, les protections et les mesures d'élimination afférentes à ces conditions particulières. Il incombe à l'utilisateur de garantir un espace de travail sûr, il doit pour cela tenir compte des risques pour la santé et des consignes de sécurité figurant dans le présent document. L'utilisateur doit prendre les précautions qui s'imposent. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation et de l'utilisation de ce produit. Les informations données dans cette FDS ne constituent aucune déclaration ou garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, et ne constituent notamment aucune garantie de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier.